DABR Audit & Conseil
Société par actions simplifiée au capital de 12400 euros
114-116 avenue de Wagram

RCS PARIS 789 587 862

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 15 OCTOBRE 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre et le quinze octobre, à quatorze heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation du Président.

Sont présents ou représentés :

- La société DABR Holding, SAS au capital de 8000 euros dont le siège social est 114 avenue de Wagram, 75017 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 953 285 178

Total des parts présentes ou représentées : 310 actions en pleine propriété, sur les 310 actions composant le capital social.

Madame Julie Dardelle épouse Brami préside la séance en qualité de Présidente de l'associé unique.

Ordre du jour :

1. Constatation du changement d'associés.
2. Constatation de la caducité des avantages particuliers précédemment octroyés et modification des statuts en conséquence.
3. Constatation du passage à société à associé unique.
4. Démission de la Présidente (personne physique) et nomination du Président (personne morale).
5. Pouvoirs pour formalités.

1ère résolution : constatation du changement d'associés

L'assemblée, prenant acte de la cession de 310 parts sociales de la Société détenues par Monsieur Grégory Assued et Madame Julie Dardelle épouse Brami au profit de la société DABR HOLDING, société par actions simplifiée au capital de 8000 euros, dont le siège social est situé 55 rue Jouffroy d'Abbans 75017 PARIS, RCS PARIS 953 285 178, cession préalablement autorisée par les associés en date du 28 août 2023, prennent acte de la nouvelle composition du capital social.

Deuxième résolution : constatation de la caducité des avantages particuliers précédemment octroyés et modification des statuts en conséquence.

Le Président informe l'Assemblée de la caducité des avantages particuliers précédemment accordés à Madame Julie Dardelle épouse Brami.
L'Assemblée constate la caducité de ces avantages et décide en conséquence de modifier les statuts.
L'articule 7 des statuts est modifié comme suit :

Article 7 - Avantages particuliers
Les présents statuts ne stipulent aucun avantage particulier.

Les autres articles des statuts demeurent inchangés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution : Constatation du passage à société à associé unique

Le Président constate que la Société est désormais détenue par un associé unique, la société DABR HOLDING. La société devient ainsi une société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU).

Quatrième résolution : Démission de la Présidente (personne physique) et nomination du Président (personne morale)

Le Président informe l'Assemblée que Madame Julie Dardelle épouse Brami, Présidente de la Société, a souhaité démissionner de ses fonctions. Sa démission prend effet à la date de la présente assemblée.
L'Assemblée, après en avoir délibéré, prend acte de cette démission et, à l'unanimité :

- Nomme la société DABR HOLDING, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 953285178, en qualité de nouveau Président pour une durée indéterminée, avec effet immédiat. L'assemblée prend acte que la société DABR HOLDING est inscrite sur la liste des commissaires aux comptes de la compagnie régionale de Paris, sous le numéro 4100094364.

Les pouvoirs du Président sont définis conformément aux statuts.

Cinquième résolution : Pouvoirs pour formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales et de dépôt auprès du registre du commerce et des sociétés, ainsi que de toute autre administration compétente.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à quatorze heures et vingt minutes. De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal signé par tous les associés

DABR Holding

Représentée par Julie Dardelle épouse Brami

